



N° 57/BL/SG/2022

Tizi-Ouzou le, 04 JULI, 2022



Avis

Aux Enseignants Souscripteurs aux logements promotionnels publics (LPP)

Les Enseignants souscripteurs aux logements promotionnels publics (LPP) sont invités à déposer leurs dossiers de souscription au bureau du logement sis au 6^{ème} étage de la tour rectoriale, et ce, durant la période allant du 06/07/2022 au 18/07/2022, de 9h00 à 15h00.

Dossier à fournir :

- Formulaires à remplir : (demande d'acquisition d'un logement LPP, déclaration sur l'honneur du souscripteur, déclaration sur l'honneur du conjoint), téléchargeables du site officiel de l'ENPI (<http://www.enpi.dz>) (voir pièce jointe en attaché à ce présent avis).
- Les pièces à joindre sont mentionnées en bas de page du formulaire de la demande d'acquisition d'un logement LPP. (Imprimé de l'ENPI) .

NB : Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

